

ATTESTATION DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable habilité de l'entreprise d'accueil. Elle est remise au lycéen stagiaire, et également transmise à l'établissement scolaire. Elle est conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

RAISON SOCIALE :

Adresse complète :

N° SIRET de l'entreprise :

Représenté(e) par (NOM-Prénom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :

NOM :

Date de naissance :

Classe :

Diplôme visé : CAP CARROSSIER AUTOMOBILE

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : **LYCÉE POLYVALENT PYRÈNE**

Adresse : Place du Mercadal – CS 30178– 09104 PAMIERES Cedex

Représenté par : Cédric MERCHET en qualité de chef d'établissement

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

du..... au

Soit une durée effective totale de (en nombre de jours) : jours

Nombre de jours d'absence sur la période indiquée ci-dessus (dont jours fériés) : jours

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil